# LES VILLES DE LA GAULE BELGIQUE AU HAUT-EMPIRE

Actes du Colloque tenu à Saint-Riquier (Somme) les 22 - 23 - 24 octobre 1982





# LES ORIGINES GAULOISES DE SOISSONS OSCILLATION D'UN SITE URBAIN

par J. DEBORD \*

#### I. INTRODUCTION

Un cas très fréquent, parmi les villes romaines des trois Gaules, est celui de l'abandon de l'oppidum gaulois, dont la fonction de place forte ne se justifiait plus en temps de paix, au profit d'une ville nouvelle édifiée dans un site proche, d'accès plus facile. Ces créations du temps d'Auguste portent le nom de l'empereur, ou celui de César, accolé à un radical gaulois. Ainsi, Augustonemetum (Clermont-Ferrand) devait remplacer Gergovie, Augustodunum (Autun) succéder à Bibracte, Augusta-Viromanduorum (Saint-Quentin) à Vermand, l'ancienne capitale des Viromandui, ou Caesaromagus à Bratuspantium. On pourait multiplier les exemples, sans oublier toutefois, comme le souligne le Professeur Will, que ces noms antiques n'indiquent pas toujours l'époque de création de la ville et peuvent avoir été donnés "en hommage rétrospectif ou marquer une promotion au rang de chef-lieu de cité". Nous allons voir cependant que le nom antique de l'actuelle Soissons : Augusta-Suessionum, témoigne bien d'une création décidée par l'empereur. D'autre part, César nous apprend (B.G., II, 12) que la capitale des Suessiones était Noviodunum que l'on s'accorde maintenant à situer à Pommiers, sur l'éperon qui domine le cours de l'Aisne, à trois kilomètres à l'ouest de la ville gallo-romaine. C'est donc là qu'il faut situer l'origine de Soissons avant la conquête, quand les oppida, refuges et lieux de réunion, évoluaient, selon H. Hubert, pour devenir des villes (Hubert, 1974, t. 1, p. 25).

Oscar Vauvillé, inventeur du site, situait l'abandon de Noviodunum en — 51, après la défaite des Bellovaci. Or, ce terminus ante quem ne peut être retenu, le sol de l'oppidum ayant livré du matériel tardif (en nombre bien moins important qu'on l'a toujours prétendu) qui montre que l'occupation s'est poursuivie durant une grande partie de la seconde moitié du premier siècle avant J.C. Tout semblait donc s'inscrire dans le processus classique du transfert d'un chef-lieu de cité vers la plaine où venait de s'édifier la ville nouvelle voulue par Auguste. Mais la mise en évidence, par des fouilles récentes, d'un deuxième grand site gaulois à Villeneuve-Saint-Germain, situé symétriquement à Pommiers par rapport à la ville galloromaine, mais dans la plaine alluviale, est venue brouiller ce schéma trop simple (fig. 1). Elle pose un problème et révèle un cas beaucoup plus complexe qu'il n'y paraissait, méritant qu'on s'y attarde.

<sup>\* 24,</sup> rue Etienne Dolet 93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Paradoxalement, Villeneuve-Saint-Germain, étudié depuis peu, est bien mieux connu que Pommiers, objet d'une vive controverse à la fin du siècle dernier dont témoignent les nombreux articles parus dans les bulletins de la Société Archéologique, Historique et Scientifique de Soissons, et qui a livré des milliers de monnaies gauloises.

## II. DATATION RELATIVE DES SITES DE POMMIERS, VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN ET SOISSONS

Si lacunaire soit-elle, notre information sur Pommiers est cependant suffisante pour tenter une datation par rapport à Villeneuve-Saint-Germain. En effet, le simple examen de la population monétaire des deux sites montre à l'évidence qu'ils ne sont pas contemporains. Comme il apparaît en regardant les diagrammes de la fig. 2, les types qui dominent à Villeneuve-Saint-Germain sont pratiquement inexistants à Pommiers et, inversement, ceux qui dominent à Pommiers sont absents de Villeneuve-Saint-Germain. Seul le bronze "à tête janiforme", L.T. 8106, (fig. 3) fait la liaison entre les deux. Encore faut-il remarquer que le site de plaine n'a livré que la classe II, la plus récente, alors qu'à Pommiers se trouvent indifféremment les classes I et II. De même, si l'on considère la nature des métaux, le bronze domine très nettement sur l'un des gisements alors que c'est le potin qui domine sur l'autre. Si donc il est possible de dater Villeneuve-Saint-Germain pour lequel nous disposons des éléments les plus fiables, il sera possible de le situer dans le temps par rapport à Pommiers et à Soissons.

# 2.1. LES ÉLÉMENTS DE DATATION DE VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN

21.1 Les monnaies: il y a quelques années, quand il s'est agi de dater les vestiges issus de Villeneuve-Saint-Germain, où nous fouillons depuis 1973, nous nous étions fondés principalement sur les monnaies. En effet, il semblait alors admis que l'apparition des monnaies en potin se situait, pour leur grande majorité, postérieurement à la conquête romaine et la très forte proportion de "potins" recueillis nous incitait à proposer une datation tardive. Or, depuis, une polémique s'est élevée quant à l'époque de mise en circulation des bronzes coulés. Nous avons donc été amenés à rechercher d'autres éléments que nous examinons maintenant. Notons toutefois la découverte, en 1981, d'un statère d'or (fig. 4), imitation britannique du statère anépigraphe des Suessiones. Il s'agit du type "British Q" défini par D.F. Allen (1961, pp. 128-129) qui situe sa production vers — 40/— 20 (Debord, 1981, pp. 71-73).

21.2. Les fibules: le diagramme de la fig. 5 porte sur deux cent quarante neuf fibules, situation à la fin de l'année 1982. On y remarque une forte dominante des fibules filiformes en fer qui ne constituent pas un bon indice chronométrique, leur fabrication s'étant étalée sur les trois derniers quarts du premier siècle avant J.C. au moins.

Il en va de même pour les huit fibules de "Nauheim", dont une ébauche. En effet, les avis sont fort divergents quant à l'origine et à la datation de ces agrafes dont une étude de J. Wermer a montré la présence sur de nombreux sites (Wermer, 1955). J.J. Hatt situe leur apparition dans le midi de la Gaule dès 120 avant J.C., se fondant sur la découverte, au Pègue, d'un exemplaire qui serait bien situé chronologiquement, dans une couche de la fin du deuxième siècle avant J.C. (Hatt, 1970, p. 159). Isabelle Fauduet (1982, p. 11), constatant leur abondance dans certains sanctuaires, est amenée à penser que certains exemplaires pourraient être "des produits de l'époque augustéenne, ou du moins postérieurs à la conquête de César". En fait, il semble bien que cette forme ait été utilisée principalement entre les années — 70 et — 30 environ et qu'elle ait perduré, avec quelques variantes dans la forme de l'arc, jusqu'à l'époque de Tibère.

On trouve dix-neuf exemplaires qui sont des variantes diverses du type "Almgren 65" (Knotenfibel) particulièrement répandu en Europe centrale. A Stradonitz, ce type, désigné par J. Bren comme "D'1", est largement majoritaire et fabriqué sur place (J. Bren, 1964) (\*). Il est connu aussi en Italie et dans le midi de la France ainsi qu'à Bâle, sur l'oppidum "Colline de la cathédrale", en association avec du matériel tardif, postérieur à la conquête (L. Berger, A. Furger Gunti, 1981, p. 181. A. Furger Gunti, 1979, p. 122). Un accord à peu près général se fait autour d'une datation allant du milieu du premier siècle à l'époque d'Auguste.

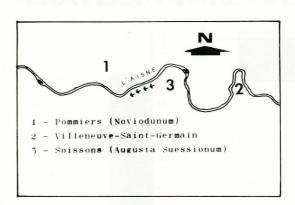


Fig. 1. Situation des sites de Pommiers, Villeneuve-Saint-Germain et Soissons.

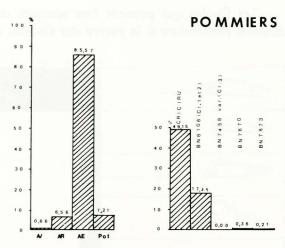




Fig. 3. Seul le bronze à tête janiforme (L.T. 8106) est bien représenté sur les deux gisements dont il assure la liaison.



Fig. 4. Statère du type "British Q" (40/20 av. J.C.) trouvé à Villeneuve-Saint-Germain.

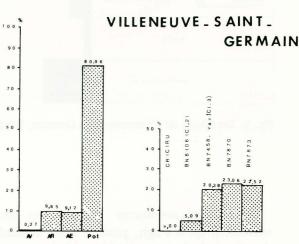


Fig. 2. Les populations monétaires de Pommiers et de Villeneuve-Saint-Germain sont totalement dissemblables, tant par la nature des métaux que par les types dominants, ce qui implique une occupation diachronique des deux sites.

<sup>(\*)</sup> Nous remercions V. Kruta à qui nous sommes redevables de ces renseignements.

Il existe également neuf exemplaires, dont un inachevé, d'une fibule arquée, variante des fibules "à colerette" (ou *Kragenfibel*). Il s'agit de fibules à plaquettes, avec ressort à six spires et corde externe, dont l'arc est interrompu par un annelet. Ce type se trouve également sur le site de Bâle-cathédrale (L. Berger, A. Furger Gunti, *op. cit.*), donc dans un contexte postérieur à la guerre.

Notons enfin dix-sept exemplaires de fibules "à coquilles" (Schusselfibel), type dont L. Lerat note la présence "à la fin de La Tène III sur une large étendue du monde celtique". Il situe son apparition vers — 40 et sa disparition vers — 20 (L. Lerat, 1979, pp. 19-20).

Les fibules qui peuvent être retenues comme élément significatif indiquent donc une datation postérieure à la guerre des Gaules, allant de — 50 environ à l'époque d'Auguste.

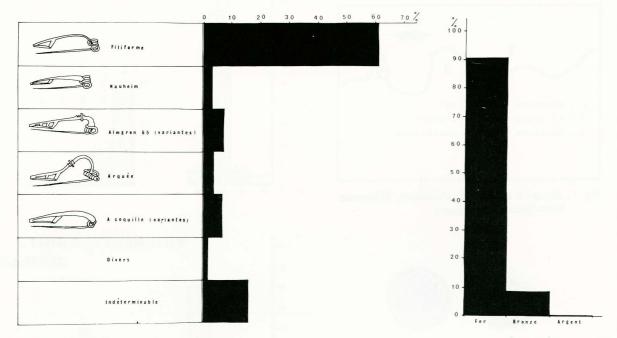


Fig. 5. Les fibules de Villeneuve-Saint-Germain. Répartition par types principaux et par nature de métal.

21.3 Les amphores: l'étude des amphores n'est pas achevée, mais il apparaît très nettement qu'il s'agit, pour la quasi totalité, de la forme Dressel 1 B (fig. 6) pour laquelle la datation admise est postérieure à la conquête. On note également la présence de quelques fragments d'amphores grecques de Cos (fig. 7) qui sont également des amphores tardives. D'autre part, quelques marques d'amphores sont connues sur d'autres sites où elles ont été trouvées en milieu tardif. C'est le cas, notamment, de la marque "M' trouvée à Roanne dans un contexte 30/20 avant J.C. environ, ou de la marque "MV" (fig. 8) mise au jour sur le même site dans un contexte 50/30 avant J.C. (C. Aulas, 1980).

Comme les fibules, les amphores indiquent donc une datation postérieure à la guerre.

21.4. La céramique et ses décors: la céramique autochtone peut également apporter quelques éléments. Les fosses pour lesquelles ont été établies des statistiques montrent une proportion de poteries façonnées au tour de l'ordre de 70 %. Or, dans nos régions, l'usage du tour est apparu à La Tène III mais s'est développé surtout après la conquête. Les décors sont peu nombreux, mais celui qui revient le plus fréquemment est un décor ondé, incisé,



Fig. 8. Marques d'amphores issues des fouilles de Villeneuve-Saint-Germain. Ces marques ont été trouvées sur d'autres sites dans des contextes tardifs, postérieurs à la guerre des Gaules

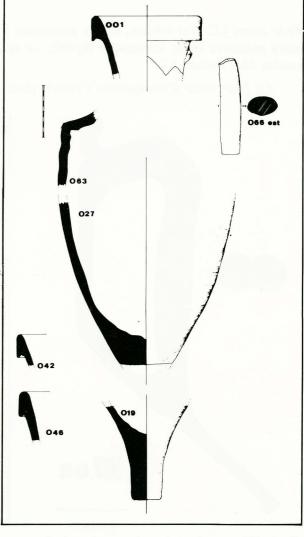


Fig. 6. Villeneuve-Saint-Germain: fragments d'amphores du type Dressel 1B.

réalisé au peigne (fig. 9), qui apparaît dans des contextes récents, par exemple à Tournus où on le trouve dans les couches datées des environs de 30 avant J.C. (Perrin, 1974, p. 126). La présence de poterie micacée, quoique en faible proportion, est également un bon indice de datation tardive, cette poterie n'étant pas connue avant l'époque augustéenne (fig. 10).

21.5. La lampe à huile: un type de lampe sans décor, à bec d'enclume et réservoir ouvert, est caractéristique du premier siècle avant J.C. mais se développe surtout au cours de la seconde moitié de ce siècle (M. Ponsich, 1963, pp. 8 et 13, fig. 3). Nous avons recueilli, au cours des fouilles de 1981, les fragments d'une lampe dérivée de ce type. L'adjonction, sur notre exemplaire, d'un orifice permettant la fixation sur un support (fig. 11) montre une évolution du modèle initial et indique une datation tardive. En outre, l'usage de la lampe à huile dans notre région ne peut se concevoir que postérieurement à l'occupation romaine.

Les éléments que nous venons d'examiner indiquent tous une datation tardive. Pris séparément, chacun d'eux ne serait peut-être pas probant, mais ce faisceau de témoignages convergents ne laisse aucun doute quant à une datation postérieure au milieu du premier

siècle avant J.C. Par ailleurs, il faut remarquer l'absence, depuis dix ans de fouilles, de monnaies romaines et de céramique sigillée, ce qui exclut une occupation du site au-delà des années 20/15 avant J.C.

La fourchette d'occupation s'établit donc à -50/-15 environ.

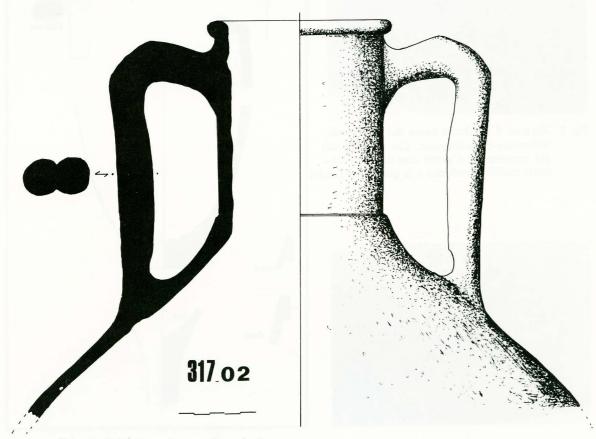


Fig. 7. Villeneuve-Saint-Germain: amphore de Cos.

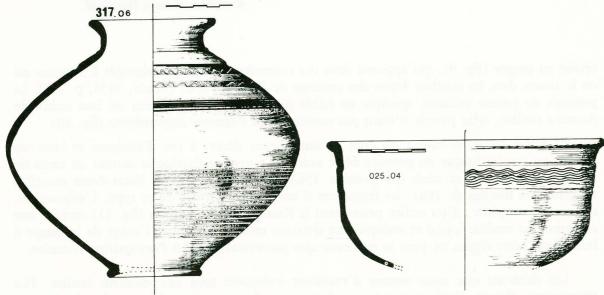


Fig. 9. Le décor ondé est le plus fréquent sur la céramique de Villeneuve-Saint-Germain. Ce type de décor se trouve généralement dans des contextes tardifs.

Fig. 10. Villeneuve-Saint-Germain : céramique dorée au mica. La céramique micacée apparaît à l'époque augustéenne.

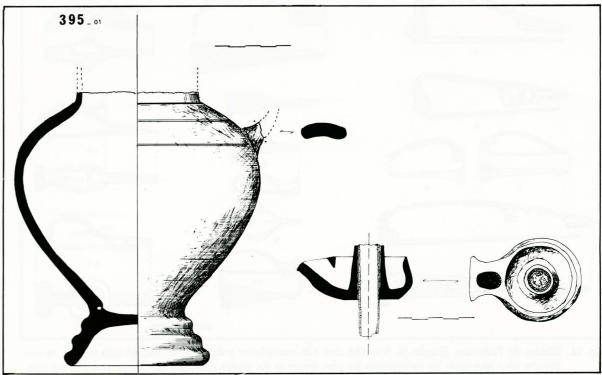


Fig. 11. Villeneuve-Saint-Germain : lampe à huile dérivée d'un type caractéristique de la seconde moitié du premier siècle av. J.C.

#### 2.2. DATATION DE POMMIERS PAR RAPPORT A VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN

Nous avons vu que les populations monétaires impliquent une occupation des deux sites non contemporaine. Or, tous les éléments que nous venons d'examiner indiquent, pour le second, une occupation qui ne débute qu'après — 50. Il s'ensuit donc que l'occupation du premier est antérieure à cette date, sans que nous ayions la possibilité d'établir un terminus post quem. Reste le problème du matériel tardif recueilli à Pommiers. La proportion en est bien plus faible qu'on l'a toujours affirmé. On a déjà vu que les "nombreux" potins mentionnés par différents auteurs ne représentent, en réalité, qu'un pourcentage très faible (7,21 % contre 80,96 % à Villeneuve-Saint-Germain). L'étude des fibules issues de Pommiers serait plus troublante. En effet, les cent vingt-six exemplaires publiés par O. Vauvillé (1912) sont presque tous des types tardifs (fig. 12). Mais en examinant de plus près cet inventaire, on remarque qu'il compte seulement huit exemplaires en fer contre cent dix-huit en bronze et il apparaît clairement que, comme il était de coutume à l'époque, seuls les exemplaires les plus beaux et les mieux conservés ont été recueillis et publiés. Il est bien certain, en effet, que les fibules en fer qui deviennent très courantes au premier siècle avant J.C., mais dont la conservation est évidemment moins bonne que celle des fibules en bronze et qui n'ont pas l'aspect plaisant de ces dernières, étaient majoritaires alors qu'elles ne sont presque pas représentées dans la liste de Vauvillé qui ne peut donc pas être considérée comme représentative. Il n'en demeure pas moins vrai qu'il existe à Pommiers du matériel tardif, mais en faible pourcentage. Nous verrons, ci-après, comment s'explique sa présence.

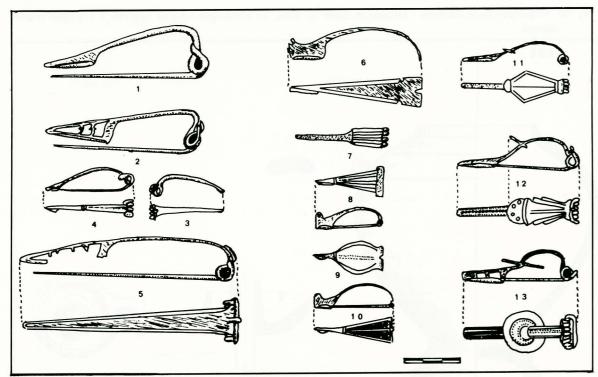


Fig. 12. Fibules de Pommiers d'après O. Vauvillé. Sur 126 exemplaires publiés, 8 seulement sont en fer, ce qui montre bien que seuls les exemplaires les plus beaux et les mieux conservés ont été retenus. Cette liste, qui comporte surtout des modèles tardifs, n'est donc pas représentative.

#### 2.3. DATATION DE SOISSONS PAR RAPPORT A VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN

Comme Pommiers, Soissons demeure très mal connu. Jusqu'à ces dernières années, seules les découvertes fortuites, venues enrichir les collections particulières, et les nombreuses notes prises par Bernard Ancien à l'occasion de travaux de voirie ou de construction, témoignaient des richesses de la ville antique. Les fouilles de sauvetage effectuées sous la responsabilité de Bernard Ancien et de Geneviève Cordonnier en 1973 et en 1977-1978 ont apporté quelques éléments chronologiques intéressants. On peut espérer beaucoup de la mise en place, depuis 1981, d'un archéologue municipal.

De l'étude du matériel connu (B. Ancien et M. Tuffreau-Libre, 1980), il ressort que la céramique la plus ancienne peut être datée du début du premier siècle. D'autre part, la numismatique nous éclaire sur la chronologie relative des trois sites qui nous intéressent. Les monnaies gauloises sont aussi rares à Soissons qu'elles sont nombreuses sur les deux autres habitats, alors que les découvertes de monnaies romaines y abondent. Nous donnons, en annexe, la liste des trouvailles de monnaies gauloises à Soissons. Elles ne dépassent guère la douzaine; encore certaines sont-elles douteuses, d'autres non localisées, d'autres enfin situées hors de la ville. Pour l'une d'entre elles, une datation très tardive (entre — 10 et — 8) est assurée (voir annexe).

L'absence quasi totale de monnaies gauloises implique donc, pour Soissons, une datation postérieure à celle de Villeneuve-Saint-Germain et donc, a fortiori, à celle de Pommiers.

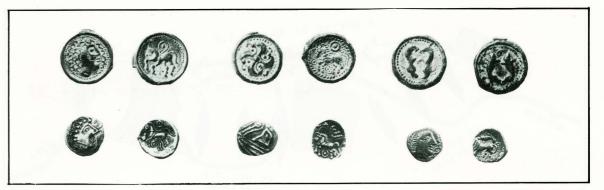


Fig. 13. Production des ateliers monétaires de Villeneuve-Saint-Germain. La qualité de ces monnaies montre que nous n'avons pas affaire à des ateliers improvisés, mais que nous sommes en présence d'artisans expérimentés venus vraisemblablement de *Noviodunum*.

#### III. OSCILLATION DU SITE

Nous sommes donc en présence de trois points dont l'occupation se succède dans le temps. A propos de Villeneuve-Saint-Germain, nous avions, dans des articles récents (notamment Debord, 1982), parlé d'un "déperchement" de l'*oppidum* de Pommiers. Le terme était mal choisi. Le mot "déperchement" suppose un départ imposé par les Romains, ce qui est peu probable. Examinons, en effet, les événements au cours de la période qui nous intéresse.

Nous savons par César que les Suessiones avaient eu pour roi Diviciacos qualifié de ''plus puissant chef de la Gaule entière''. Au moment de la guerre, ils étaient gouvernés par Galba, lequel, "parce qu'il était juste et avisé", avait reçu la direction de l'armée confédérée qui devait se heurter aux Romains et dont seuls les Remi et les Treviri se tenaient à l'écart (B.G., II, 4). Les Gaulois furent défaits sur l'Aisne, vraisemblablement près de Berry-au-Bac (B.G., II, 8). A marche forcée, les Romains se dirigèrent vers Noviodunum où ils parvinrent avant le retour des Suessiones (B.G., II, 12). César reçut la soumission de ceux-ci qui donnèrent comme otages deux fils du roi Galba lui-même et livrèrent toutes les armes que la ville renfermait (B.G., II,13). Ils furent placés sous l'autorité des Remi comme le précise Hirtius (B.G., VIII,6) et leurs clients furent, semble-t-il, soustraits à leur autorité. Il n'est plus question d'eux dans les Commentaires après leur soumission de - 57, même durant l'année — 51 qui fut très agitée en Gaule Belgique, ce qui montre qu'ils sont restés à l'écart de toute révolte et que César n'avait aucune raison d'imposer le transfert en plaine de leur capitale. L'occupation romaine a dû être insensible. La numismatique montre clairement qu'ils avaient conservé une certaine indépendance après la conquête, avec le droit d'émettre des monnaies, ce dont témoigne tout un monnayage tardif, en argent, insoupçonné jusqu'alors et qu'ont pu mettre en évidence les fouilles récentes de Villeneuve-Saint-Germain (Debord,

Plutôt que d'un déperchement imposé par les Romains, il semble donc plus raisonnable de parler d'un regroupement volontaire des habitants de *Noviodunum* dans la plaine, le site de hauteur ayant perdu tout intérêt après la guerre. Le lieu était bien choisi, d'accès plus aisé, dans une boucle de l'Aisne facile à protéger, situé en bordure d'une voie d'eau navigable. Il possédait tous les atouts pour que se développât rapidement, en cette période de relative indépendance, une agglomération à fonction économique importante, ce dont

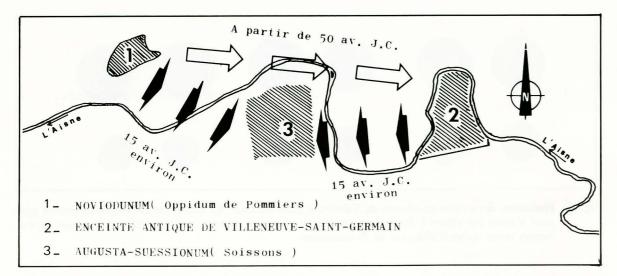


Fig. 14. Les mouvements de population entre les trois sites.

témoignent les vestiges mis au jour (\*). Le fait que le déperchement n'ait pas été imposé, que le transfert se soit fait volontairement et progressivement et qu'une petite partie de la population soit peut-être demeurée sur place explique la présence, en faible pourcentage, de matériel tardif à Pommiers. La présence attestée, à Villeneuve-Saint-Germain, d'ateliers monétaires (Debord, 1979) exclut le maintien sur place des ateliers de *Noviodunum* et la qualité esthétique des monnaies produites sur le nouveau site montre que nous n'avons pas affaire à des ateliers improvisés, comme ce fut souvent le cas sur les sites tardifs, mais que nous sommes en présence d'artisans expérimentés (fig. 13). Ce transfert montre bien l'importance prise par la nouvelle agglomération.

Ce n'est qu'après le séjour d'Auguste en Gaule, entre — 27 et — 25, que les Romains entreprirent de réorganiser le pays et que fut décidée la construction d'Augusta-Suessionum dans un autre emplacement. Les dates fournies par le matériel confirment bien, nous l'avons vu, ce processus. La liaison entre Pommiers et Villeneuve-Saint-Germain est attestée par la présence sur les deux sites de la classe II de la monnaie de bronze à tête janiforme (L.T. 8106, fig. 3). La liaison entre Villeneuve-Saint-Germain et Soissons semble assurée, plus particulièrement, par la céramique dorée au mica qui débute à Villeneuve-Saint-Germain, où elle n'apparaît qu'en faible pourcentage (voir fig. 10), et qui est très bien représentée à Soissons (B. Ancien et M. Tuffreau-Libre, 1980, p. 75). Il en a été trouvé en 1973 au cours de la fouille menée sur un tronçon de voie romaine, notamment dans les couches IV et V, les plus profondes, où elle voisinait avec de nombreux tessons "archaïques", de type gaulois (B. Ancien et G. Cordonnier, 1973, rapport de fouilles). On peut voir également au musée de Soissons (sans numéro d'inventaire) une fibule provenant de la nécropole des Longues Raies, variante du type "Almgren 65", très proche des exemplaires de Villeneuve-Saint-Germain.

Donc, si nous récapitulons, les événements ont dû se dérouler de la manière suivante :

1. après la fin de la guerre, vers — 50, départ volontaire et progressif des habitants de Noviodunum vers Villeneuve-Saint-Germain, d'accès plus aisé, bien situé en bordure de l'Aisne, dans un lieu facile à protéger et favorable aux échanges commerciaux,

2. vers — 15, transfert imposé de Villeneuve-Saint-Germain vers Augusta-Suessionum et abandon définitif de Noviodunum (voir fig. 14).



Fig. 15. Villeneuve-Saint-Germain : Vue du fossé F 4 avec essai de restitution des poteaux.

# IV. POURQUOI *AUGUSTA-SUESSIONUM* NE S'EST—ELLE PAS ÉDIFIÉE SUR LE SITE DE VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN ?

Les fouilles menées depuis 1973 à Villeneuve-Saint-Germain ont révélé peu à peu l'existence d'un important habitat de tradition gauloise, avec des constructions en bois, mais une organisation de type qui semble préfigurer l'urbanisme des villes romaines. On constate une partition de l'espace en zones d'activités différentes. Il apparaît très nettement que cette installation, dans l'esprit des habitants, n'était pas provisoire. Nos fouilles de ces dernières années ont mis évidence, par exemple, un ensemble de quatre fossés disposés perpendiculairement, avec une étroite interruption à leur point de convergence. Ces fossés, repérés sur plusieurs centaines de mètres, présentaient la même organisation. Ils étaient bordés, de part et d'autre, par deux rangées de poteaux, l'une implantée juste en bordure, l'autre étant située à deux mètres environ à l'extérieur. Les poteaux, d'un diamètre moyen de vingt-cinq centimètres, se faisaient face, formant des travées de quatre régulièrement espacées de deux mètres quarante environ. Il s'agissait d'un ensemble monumental assez impressionnant (fig. 15). Le diamètre important des poteaux, leur espacement régulier, supposent un ensemble couvert. La destination d'un tel ensemble n'apparaît pas clairement, mais il s'agit

<sup>(\*)</sup> Le choix du site de Villeneuve-Saint-Germain peut également s'expliquer par une longue tradition d'habitat en ce lieu où l'on a relevé des traces d'occupation néolithique et de La Tène ancienne.

là d'un travail considérable qui traduit bien, semble-t-il, la volonté de ceux qui l'ont édifié de demeurer sur place. Nous avons vu, d'autre part, que le lieu était bien choisi pour que l'agglomération prospère rapidement. On peut alors se demander pourquoi les Romains ont fait le choix d'un autre emplacement. C'est l'examen de la carte qui nous donne la réponse.

A propos de Vermand et de Saint-Quentin, E. Will a souligné que "l'emplacement donné aux différentes villes de la région est étroitement lié au système routier" et que "des raisons militaires favorisaient naturellement l'établissement rapide d'un réseau routier qui a pu précéder le statut des *Civitates*" (E. Will, 1962, p. 98). On a remarqué, par ailleurs, que si la route antique s'appuie souvent sur les cours d'eau dont elle apparaît comme le complément, "elle s'efforce de rester à niveau constant et hors d'atteinte des crues" (R. Chevallier, 1972, p. 230).

La voie romaine de Reims à Amiens, qui passe par Soissons, était une section de la grande voie stratégique de Milan à Boulogne, l'une des plus anciennes de la Gaule, la troisième voie construite par Agrippa selon Strabon (Geogr. IV). Elle laisse à l'écart Villeneuve-Saint-Germain. Quant à la chaussée de Soissons à Saint-Quentin, E. Will (op. cit.) serait tenté de placer sa construction au moment du second voyage d'Agrippa en Gaule, soit en — 19. Au départ de Soissons, cette route vise le ravin de Pasly, rampe d'accès au plateau la plus facile (\*).

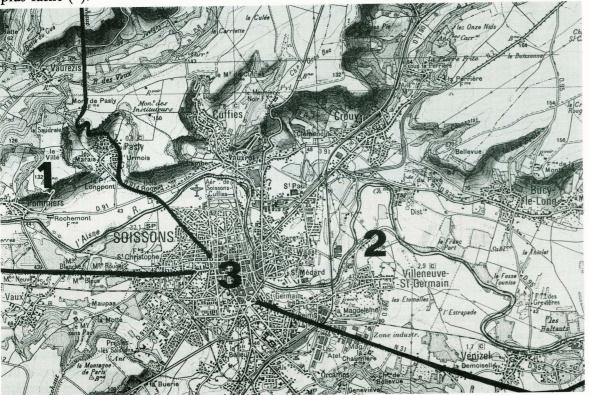


Fig. 16. Situation des voies romaines par rapport aux trois sites (sur fond carte I.G.N. au 1/50.000, feuille Soissons)

On comprend alors, en regardant la carte, pourquoi le site antique de Villeneuve-Saint-Germain n'a pas été retenu par les Romains (fig. 16). Situé dans un méandre moins ouvert que celui de Soissons, sa desserte aurait obligé la chaussée qui venait de Reims à faire un détour pour gagner l'agglomération, puis, soit à faire un nouveau détour, soit à franchir deux fois la rivière pour retrouver son tracé en direction d'Amiens. La route qui se dirige vers Saint-Quentin aurait dû, soit traverser le fond du méandre, qui est inondable, et la rivière pour gagner Crouy et le plateau beaucoup plus au nord, soit traverser la rivière à l'ouest et gagner Cuffy où l'accès au plateau est moins facile, soit encore rejoindre le ravin de Pasly en contournant le méandre de Soissons ou en traversant trois fois la rivière.

#### V. CONCLUSION

L'emplacement de Villeneuve-Saint-Germain pouvait convenir aux Gaulois qui utilisaient pour le commerce les voies d'eau navigables ou les chemins du temps de l'indépendance, mais pas aux Romains pour lesquels l'intérêt stratégique des routes l'emportait sur toute autre considération.

#### **ANNEXE**

### LISTE DES MONNAIES GAULOISES TROUVÉES A SOISSONS (\*)

- Au cours de la démolition des anciens remparts en 1842 :
- 1. 1 statère uniface des AMBIANI (classe indéterminée)
- 2. 1 statère anépigraphe des SUESSIONES (classe III)
- Dans la fouille d'un fossé Boulevard Pasteur :
- 3. 1 monnaie en potin du type LT XXXV 8620 ("rameau A")
- Rue de Paradis :
- 4. 1 monnaie en potin du type LT XXXII 8145
- Près de la Ferme Saint Crépin :
- 5. 1 monnaie en potin du type LT XXXV 8620 ("rameau A")
- Près du Pont de Pasly :
- 6. 1 bronze à la légende "GERMANUS INDUTILLI L" (LT XXXVII 9248) (\*\*)
- A quelques centaines de mètres du Pont de Pasly, près de l'Ile Saint Lambert :
- 7. 1 bronze du type LT XXXI 7617
- Entre Soissons et Brienne :
- 8. 1 bronze du type LT XXIX 7207

<sup>(\*)</sup> La voie romaine de Saint-Quentin à Soissons ne vise pas Pommiers comme on l'a parfois écrit, en s'appuyant sur cette affirmation pour dire que l'oppidum était toujours occupé, mais elle se dirige vers la gorge voisine qui permettait un accès relativement aisé à la cuvette où se logeait Augusta-Suessionum.

- Non localisé :
- 9. 1 bronze du type LT XXXI 7687 (\*\*\*)
- 10. 1 monnaie en potin du type LT XXXV 8620 ("rameau A")
- 11. 1 monnaie en potin du type LT XXXI 7862
- 12. plusieurs exemplaires du bronze LT XXXI 7704

Notons que la désignation "SOISSONS" attribuée parfois à une trouvaille de quatre cents monnaies d'or est dûe à une indication erronée de FORRER (1908, p. 347). Elle concerne un dépôt trouvé en 1905 entre REIMS et CHALONS-sur-Marne.

ALLEN D.F., The origins of the coinage in Britain. A Reapprisal, dans Problems of the iron age in Southern Britain, ed. S.S. Frere, University of London, 1961.

ANCIEN B. et CORDONNIER G., Rapport de fouilles sur la route romaine du boulevard du Maréchal de Lattre, 1973.

ANCIEN B. et TUFFREAU-LIBRE M., Soissons galloromain. Découvertes anciennes et récentes, Musée de Soissons, 1980.

AULAS Ch., "Marques et inscriptions sur amphores trouvées à Roanne", Cahiers Archéologiques de la Loire, n° 1, 1980, pp. 61-91.

BERGER L. et FURGER-GUNTI A., "Les sites de l'usine à gaz et de la colline de la cathédrale à Bâle", Actes du Colloque de Châteauroux, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1981, pp. 173-186.

BŘEŇ J., "Význam spon pro datování keltaých oppid Cechach", *Acta musei nationalis*, Pragae XVIII, 1964, pp. 195 sq.

CÉSAR, Guerre des Gaules, trad. de L.A. Constans, préface de P.M. Duval, Les Belles Lettres, 1950, et Gallimard, 1981.

CHEVALLIER R., Les voies romaines, Librairie Armand Colin, 1972.

COLBERT de BEAULIEU J.-B. et DESBORDES J.-M., "Criciru et Roveca, les Belges sur la Marne", Revue belge de numismatique, 110, 1964, pp. 68-102.

DEBORD J., "L'atelier monétaire de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)", Bulletin de la Soc. Arch., Hist. et Sc. de Soissons, t. seizième, 4e série (1977-1979), 1979, non paginé.

id. "Découverte d'un nouveau statère du type "British Q" à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)", Cahiers numismatiques, n° 69/70, 1981, pp. 71-73.

id. "Premier bilan de huit années de fouilles à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)", R.A.P., 1982, n° spécial "Vallée de l'Aisne", pp. 213-264.

id. "Nouvelles découvertes de monnaies gauloises à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne). La campagne de fouilles 1981", *Revue numismatique*, 1982, tome XXIV, pp. 27-56.

FAUDUET I., Les fibules des collections archéologiques du musée Bargoin, Conservation des musées d'art de la ville de Clermont-Ferrand, musée Bargoin, 1982.

FORRER R., Keltishe Numismatik der Rhein-und Donauland, Strasbourg, 1908.

FURGER-GUNTI A., Die Ausgrabungen im Basler Münster I. Die spätkeltische und augusteiche zeit (I. Jahrundert v. chr.), Basler Beriträge zur urund frühgeschichte- Band 6- Solothurn, 1979.

HATT J.-J., Celtes et gallo-romains, Nagel, 1970.

HUBERT H., Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de La Tène. Les Celtes depuis l'époque de La Tène et la civilisation celtique, La Renaissance du Livre, 1932 et Albin Michel, 1974.

LERAT L., Les fibules d'Alésia dans les musées d'Alise-Sainte-Reine, Bibliothèque Pro-Alésia, VII, Dijon, 1979.

PERRIN M., "Technique de fabrication et de décoration de la céramique antique", Les dossiers de l'archéologie, n° 6, 1974.

PONSICH M., Les lampes romaines en terre cuite, T.C.F., notice technique n° 9, 1963.

SCHEERS S., Traité de numismatique celtique. II. La Gaule Belgique, Les Belles Lettres, Paris, 1977.

STRABON, Géographie, Les Belles Lettres, Paris, 1966.

VAUVILLE O., "Fibules gauloises de l'oppidum de Pommiers (Aisne) et de l'oppidum situé sur les territoires de Liercourt et Erondelle (Somme)", Bulletin de la Société Préhistorique Française, 1912, pp. 303-307.

WERNER J., "Die Nauheim fibel", dans Jarbuch des römischgermanischen Zentralmuseum, Mainz, 1955.

WILL E., "Recherches sur le développement urbain sous l'empire romain dans le nord de la France", *Gallia*, 1962, tome 1, pp. 79-101.

- \* Cette liste a été établie d'après les renseignements recueillis dans le Traité de numismatique celtique II de Simone SCHEERS (1977).
- \*\* La frappe de cette monnaie se situerait entre 10 et 8 avant J.C. (S. SCHEERS, 1977, p. 181).
- \*\*\* La découverte à SOISSONS de cette monnaie n'est pas assurée. Il pourrait s'agir d'un doublet de POMMIERS (COLBERT DE BEAULIEU et DESBORDES, 1964, p. 80).